

ETATS-UNIS : Moratoire sur la betterave GM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 23/09/2010

Le 13 août 2010, Jeffrey White, juge à la Cour fédérale de San Francisco, a suspendu l'autorisation de la betterave à sucre GM Roundup Ready (mise au point par Monsanto), jusqu'à ce que le ministère de l'Agriculture (USDA) publie une évaluation des incidences environnementales de ces cultures, et l'approuve à nouveau, un processus qui pourrait prendre quelques années. Cette décision a été prise suite à un procès mené par un collectif d'associations opposées aux PGM, dont le Center for Food Safety, une association de défense des consommateurs et le Sierra Club, première association de défense de l'environnement aux Etats-Unis. La variété transgénique représentait 95% des cultures de betterave à sucre aux Etats-Unis, qui comptent pour la moitié du sucre consommé dans le pays. Si les cultures actuellement en cours pourront être récoltées et transformées, les agriculteurs ne pourront pas utiliser ces semences à la prochaine saison. La décision pourrait causer des problèmes majeurs aux producteurs de betterave sucrière et aux transformateurs de sucre. L'industrie sucrière avait précédemment annoncé que les semences non modifiées n'étaient pas disponibles en quantité suffisante. Plus tôt cette année, le même juge avait refusé la requête d'interdire la plantation des betteraves GM cette année, au motif que cela perturberait trop la filière. Mais il avait mis en garde les agriculteurs, les incitant à s'orienter vers l'utilisation d'autres semences.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/etats-unis-moratoire-sur-la-betterave-gm/